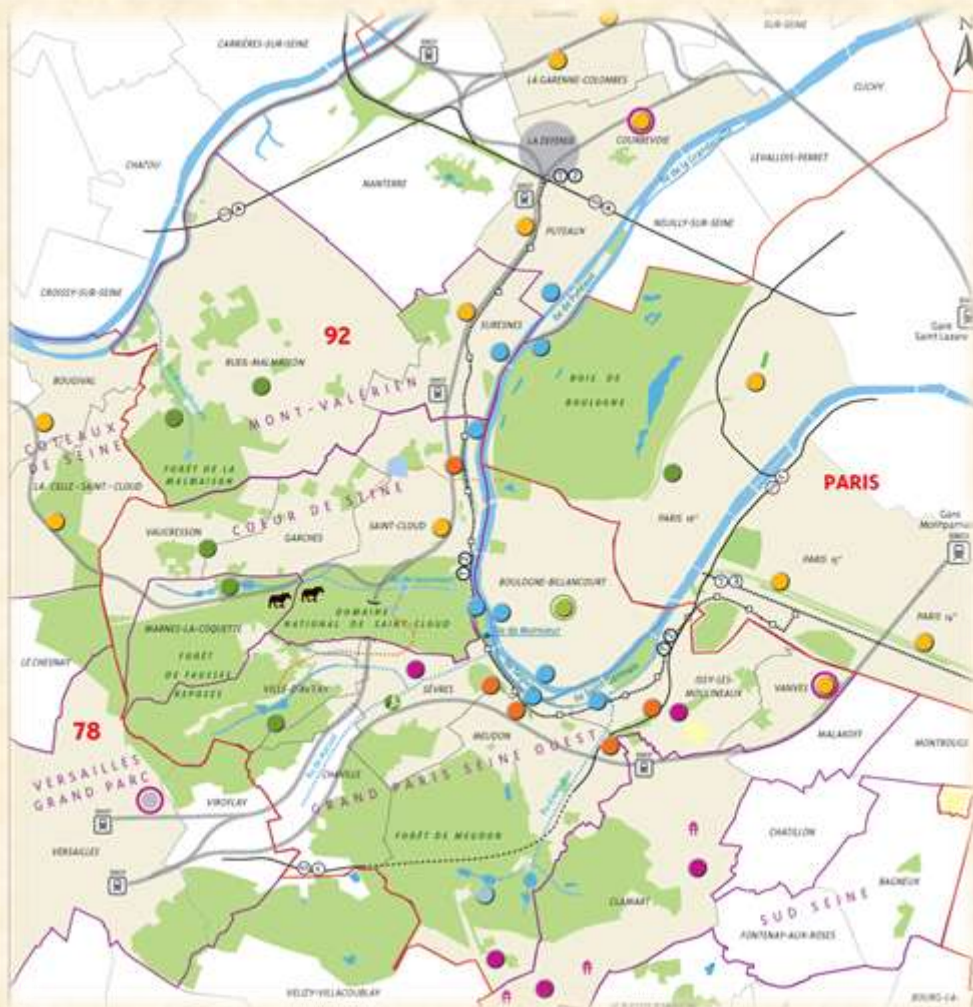


Vers une gestion écologique des espaces verts des bailleurs sociaux



Colloque Les espaces verts des bailleurs :
une chance pour la nature en ville ? / 27 Mai 2011

L'association Espaces : l'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine



- Création en 1995
- 135 agents en insertion
- 60 permanents
- 350 adhérents
- 15 chantiers d'insertion

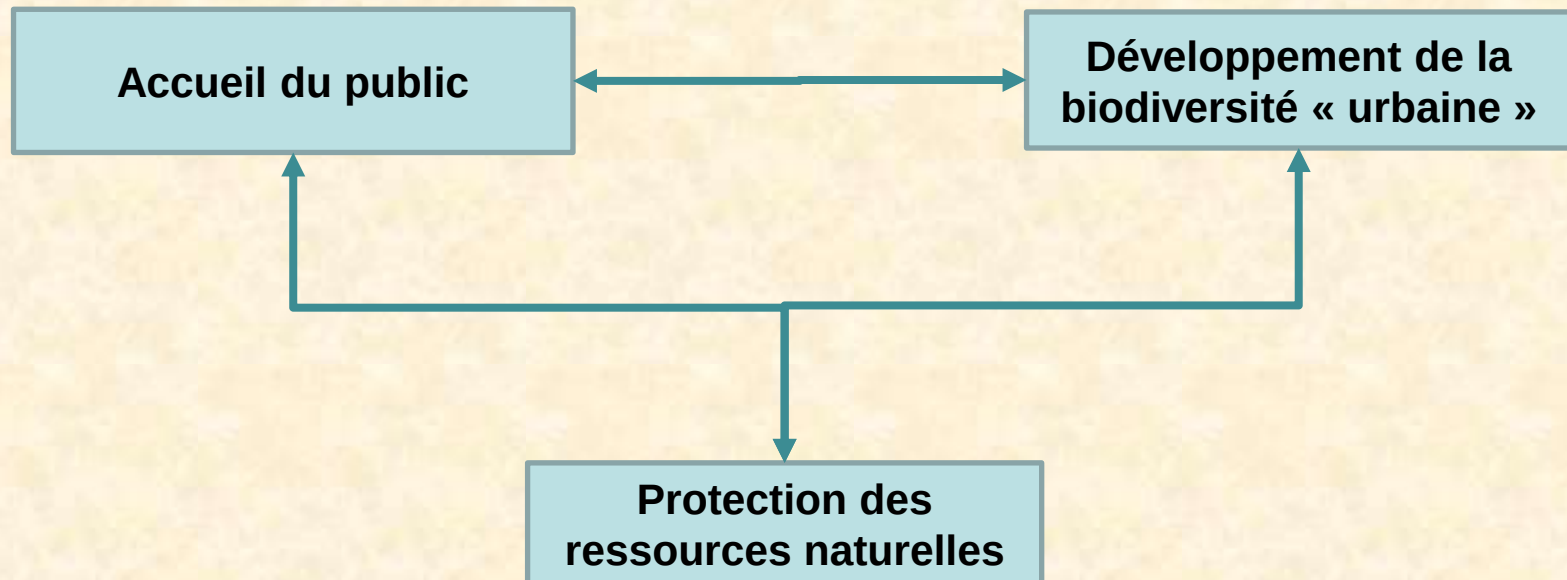
- Une formation pré-qualifiante aux métiers de l'environnement
- Un accompagnement social et professionnel

Savoir-faire :

- Des méthodes de gestion écologique
- La veille écologique
- La sensibilisation des publics

L'association Espaces et la gestion différenciée

L'application d'une gestion différenciée (*ou gestion réfléchie, raisonnée ?*) permet d'assurer un équilibre entre :



L'association Espaces et la gestion différenciée

Le principe de gestion différenciée répond au besoin de concilier l'entretien des espaces verts et la préservation de la biodiversité en ville.

Sur les chantiers d'Espaces, les éco-cantonniers mettent en œuvre une gestion différenciée au quotidien par diverses actions.

Concrètement il s'agit de :

- Privilégier la flore locale (recolonisation naturelle, limitation des espèces envahissantes, plantation ou le semis d'espèces indigènes et adaptées...) ;
- Faucher et tailler selon les rythmes de vie de la faune et de la flore avec exportation des produits de coupe en privilégiant le compostage ;

L'association Espaces et la gestion différenciée

- Exclure l'utilisation de produits phytosanitaires pour préserver la qualité des sols et de l'eau ;
- Tenir compte des usages des sites ;
- Limiter les usages d'engins polluants ;



Prairie en gestion différenciée
(berges de Seine à Boulogne-
Billancourt)

L'association Espaces et les bailleurs sociaux

L'association Espaces travaille en partenariat avec des bailleurs sociaux sur plusieurs sites dans les départements du 92 et 78, principalement en quartier résidentiel :

- 2 parcelles du quartier Bernard de Jussieu (**Versailles-Habitat**);
- Divers espaces verts ou prairie à Meudon, Clamart (**Adoma**) les espaces verts de 7 résidences Adoma sur Clamart, Meudon, Sèvres, Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt ;
- Les espaces verts des résidences « Très-bourgeois » et « Raguidelles » (**Suresnes-Habitat**) ;
- Divers espaces verts à Boulogne-Billancourt (Seine-Ouest Habitat) les espaces verts de 14 résidences HLM de Boulogne-Billancourt (**Seine-Ouest Habitat**).

Phase 1 : aménagement/végétalisation :

Jardins solidaires Bernard de Jussieu / partenariat Versailles-Habitat



Démarrage du chantier :
le 2 novembre 2010

Composition de l'équipe :

- 9 jardiniers :
 - 6 allocataires du RSA
 - 3 jeunes (18 à 25 ans)
- 1 encadrant formateur

Phase 1 : aménagement/végétalisation

Objectifs chronologiques :

- Concertation avec les habitants ;
- Aménagement de deux parcelles (un « parc floral » d'évolution naturelle et un jardin potager a vocation pédagogique et culturelle) ;
- Gérer les parcelles de manière raisonnée (différenciée)
- Valoriser le travail par l'implication des habitants (potager) et la réalisation d'animations.

Phase 1 : aménagement/végétalisation



Semis et plantation + structures
de protection à Versailles



Phase 2 : Gestion et entretien



Désherbage/ « mulchage » +
Fauque différenciée et
raisonnée à Versailles !!!



Phase 2 : Gestion et entretien



Phase 2 : Gestion et entretien



Compostage

Phase 3 : gestion des invasives

Les renouées asiatiques : des espèces exotiques envahissantes



Phase 3 : gestion des invasives



Arrachage de la renouée (Adoma
« Sèvres » ou Suresnes-Habitat)

Phase 3 : gestion des invasives



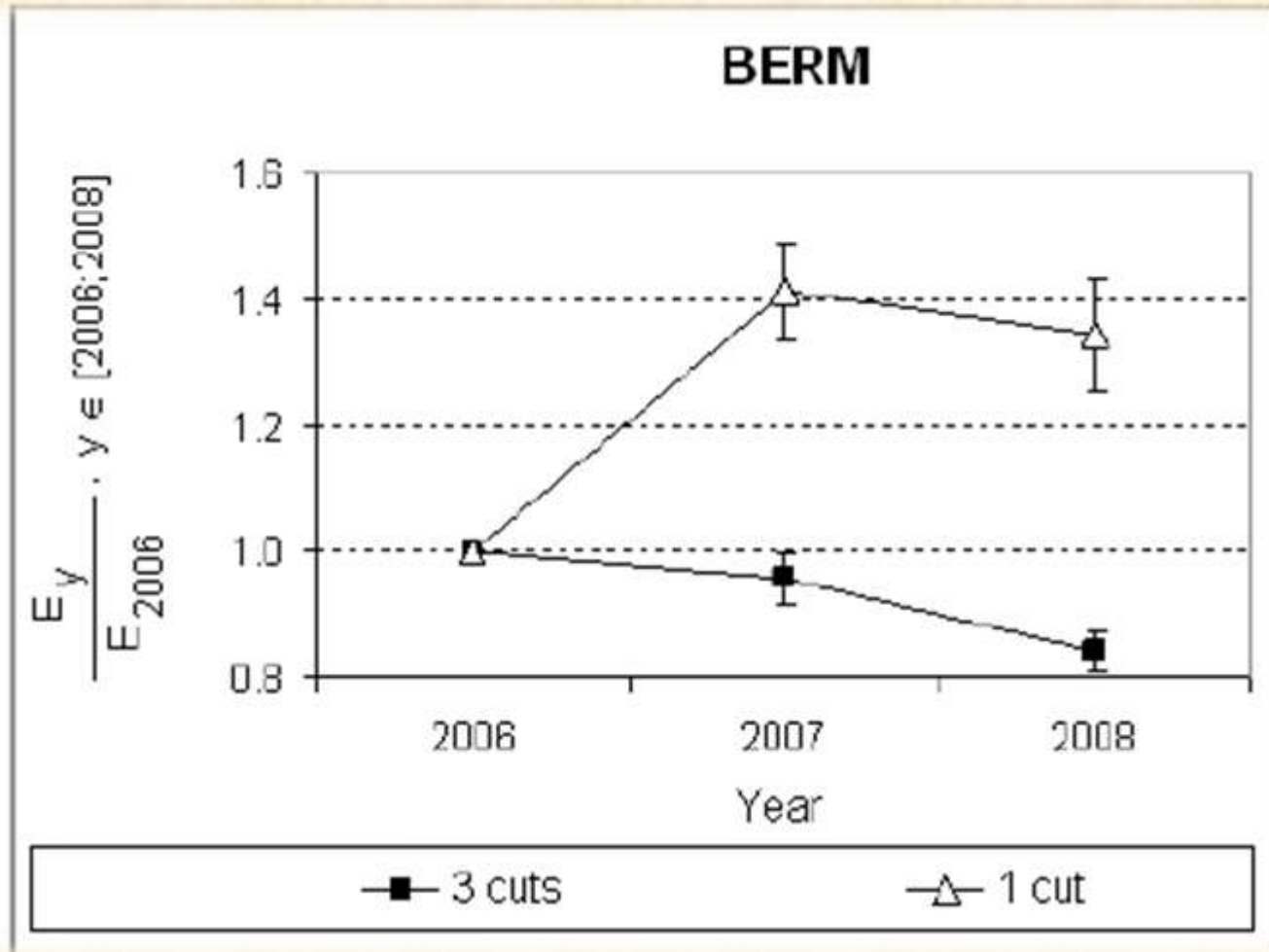
Arrachage laurier cerise (laurier du Caucase) autour de Bernard de Jussieu (Versailles-Habitat) – exemple arrachage à cheval

Phase 4 : suivi et veille écologique

- Suivi de la flore et de la faune (inventaires) ;
- Comparaison des résultats avant/après ;
- Adaptation de la gestion en fonction des résultats.

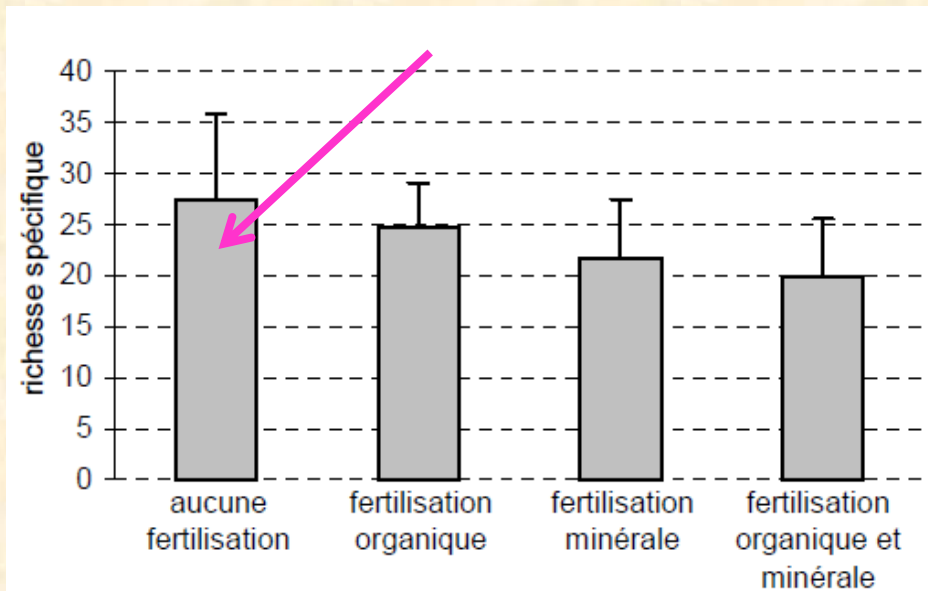
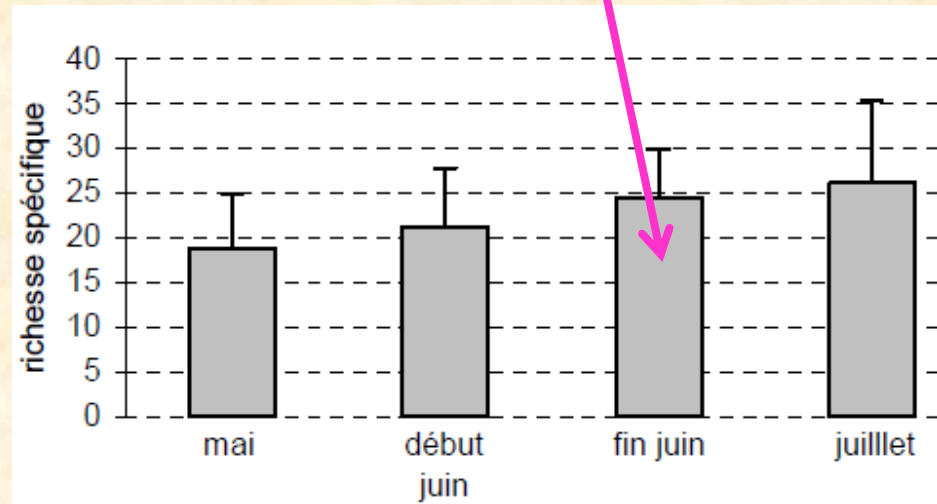
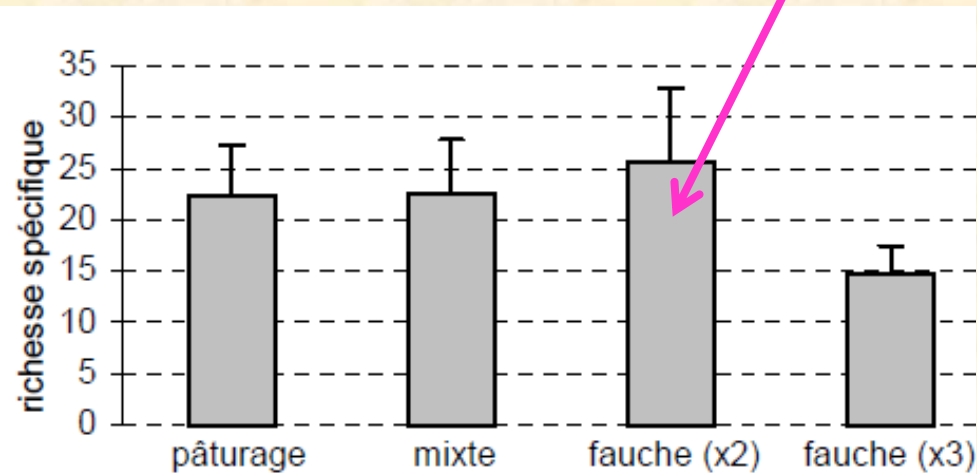
Remarque : On associe souvent « gestion différenciée » à des « habitudes » : fauche tardive, hauteur de coupe... mais chaque cas doit être réfléchi distinctement en fonction des usages et des objectifs (période, hauteur et fréquence de coupe) !

Phase 4 : suivi et veille écologique



Redon, thèse 2008 (bords de route)

Phase 4 : suivi et veille écologique



Muller et al., 2004
(prairies inondables de la Meuse)

Phase 4 : suivi et veille écologique



Lamium hybridum



Lamium purpureum



Ophrys apifera



Phase 4 : suivi et veille écologique

Faune des jardins favorisée par
l'absence de pesticides



Coccinelle à 7-points



Bourdon sur Vicia faba

Difficultés de mise en œuvre d'une gestion différenciée

- Acceptation du MO et des habitants (1ers usagers du site) ;
- Acheminement matériel ;
- Protection des dégradations ;
- Difficulté du suivi de la formation en interne à cause d'un turn-over rapide au niveau des agents, etc.



Fauche pendant sécheresse



Absence de fauche

D'autres exemples...



Cardamine impatiens



Aristolochia clematitis

Deux espèces favorisées par la gestion extensive des berges de Seine

Merci de votre attention.